

PROJET

BEAUREGARD

*Insécurité
routière
subjective*



HAM-SUR-HEURE-
NALINNES



Valorisation concertée des centres Urbains

Décembre 2007



En partenariat avec les communes de :

Assevent, Aulnoye-Aymeries, Bachant, Boussois, Colleret, Cerfontaine, Elesmes, Erquelinnes, Feignies, Ferrière-la-Petite, Ferrière-la-Grande, Fontaine-l'Évêque, Ham-sur-Heure, Jeumont, Leval, Lobbes, Louvroil, Marpent, Maubeuge, Merbes-le-Château, Monceau-St-Waast, Montigny-le-Tilleul, Neuf-Mesnil, Obrechies, Pont-sur-Sambre, Recquignies, Rousies, Thuin, Vieux-Mesnil.

Opérateur chef de file :



Espace Environnement

Espace Environnement ASBL
rue de Montigny 29
6000 Charleroi

Tél. (32) 071/300.300 Fax (32) 071/509.678

INITIATIVE COMMUNAUTAIRE INTERREG III

PROGRAMME FRANCE - WALLONIE - VLAANDEREN 2000-2006

« Beaugard 2 »

**« Bien étudier l'Aménagement Urbain
et Garantir le Renouveau Durable »**

N° FW 2.4.2.

Insécurité routière subjective Commune d'Ham-sur-Heure-Nalinnes

Décembre 2007

Avec le soutien



RÉGION WALLONNE



AGENCE DE DÉVELOPPEMENT
ET D'URBANISME DE LA SAMBRE



Fonds Européen
de Développement Régional



Dans le cadre
du programme



France - Wallonie - Vlaanderen



Espace Environnement

En partenariat avec les communes belges et françaises de :

Assevent, Aulnoye-Aymeries, Bachant, Boussois, Colleret, Cerfontaine, Elesmes, Erquelinnes, Feignies, Ferrière-la-Petite, Ferrière-la-Grande, Fontaine-l'Évêque, Ham-sur-Heure, Jeumont, Leval, Lobbes, Louvroil, Marpent, Maubeuge, Merbes-le-Château, Monceau-St-Waast, Montigny-le-Tilleul, Neuf-Mesnil, Obrechies, Pont-sur-Sambre, Recquignies, Rousies, Thuin, Vieux-Mesnil.

TABLE DES MATIÈRES

1. INTRODUCTION	2
2. RUE DU PANAMA À HAM-SUR-HEURE	4
1. PV de la réunion des techniciens	4
2. PV de la réunion de population.....	6
3. Accidents : données de l'INS	8
4. Cartographie	9
5. Synthèse de l'analyse des données	10
3. RUE COUTURE ET RUE DES GAUX À NALINNES.....	12
1. PV de la réunion des techniciens	12
2. PV de la réunion de population.....	13
3. Accidents : données de l'INS	17
4. Cartographie	18
5. Synthèse de l'analyse des données	19
4. CONCLUSION	21

1. Introduction

Dans le cadre du projet Beauregard, une des actions visait l'analyse du sentiment d'insécurité routière ressenti par la population des communes.

Les résultats serviront aux Communes dans leurs futures actions de terrain dans ce domaine.

Parmi les Communes du territoire belge, deux se sont impliquées dans cette analyse : Ham-sur-Heure-Nalinnes et Merbes-le-Château.

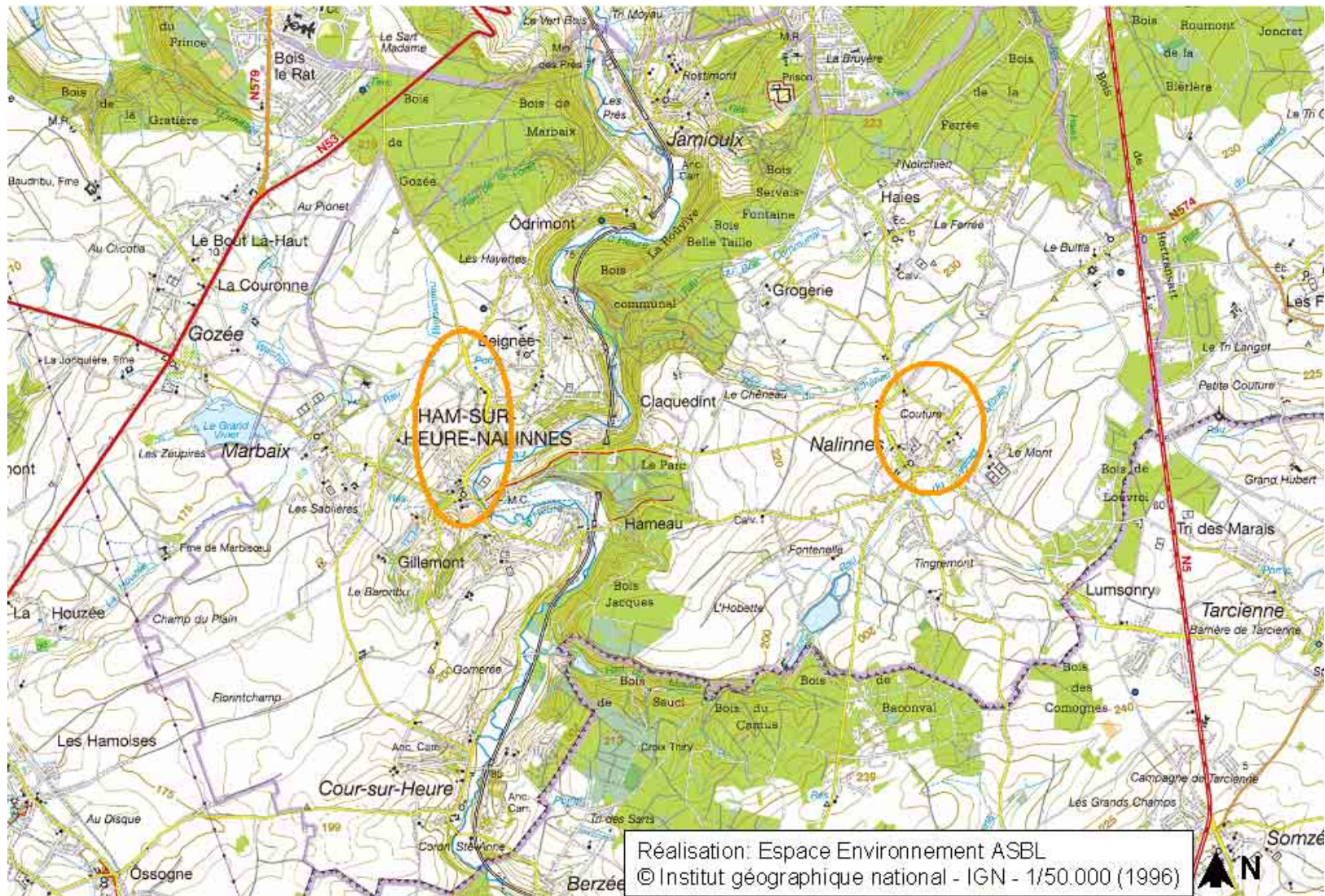
À Ham-sur-Heure-Nalinnes, il s'agit d'une analyse portant sur 2 zones spécifiques : la rue du Panama et ses abords à Ham-sur-Heure et les rues Couture et des Gaux et leurs abords à Nalinnes. Ces deux périmètres sont repris sur la carte générale ci-après.

Ils ont fait l'objet d'une étude en différentes étapes :

- Une analyse de terrain.
- Une réunion avec des techniciens et élus communaux pour connaître leur perception du problème.
- Une réunion avec les habitants des zones concernées pour connaître leur vécu de l'insécurité routière.
- Une analyse succincte des chiffres d'accidents sur les voiries de la commune.
- La cartographie des différents problèmes soulevés par les techniciens et la population.
- La synthèse et la mise en forme de l'analyse pour permettre une utilisation concrète par la Commune.

Quelques précisions sur la méthodologie

- Les données objectives sont celles des accidents de la circulation fournies par l'INS entre les années 1988 et 2002, soit 15 ans de statistiques. Ne sont repris que les accidents qui ont fait l'objet d'un constat de police.
- Pour les données des techniciens, ce sont les éléments ressortis de la réunion du 6 septembre 2007 qui servent de base à l'analyse : voir PV.
- Pour la perception subjective de la population, ce sont les éléments ressortis des réunions des 17 et 29 octobre 2007 (questionnaire écrit et débat oral). La réunion du 17 octobre s'est déroulée à Beignée en présence d'une vingtaine de riverains de la rue du Panama, celle du 29 octobre a été organisée à Nalinnes et a réuni une trentaine de riverains des rues Couture et des Gaux.



2. Rue du Panama à Ham-sur-Heure

1. PV de la réunion des techniciens

Présents :

- Commune d'Ham-sur-Heure - Nalinnes : M. Yves Binon, Bourgmestre; M. Henri Rochez, Échevin; M. Jean-Luc Poelaert, Chef du service travaux; MM. Michel Gueuns, Contremaître et Léonard Brousmiche, Chef d'équipe.
- Des représentants de la police locale : M. Éric Lepoivre, M. Jean-Paul Watthieu, M. Noël Jeandriens et M. Francis Poty.
- Espace Environnement : Mmes Line François et Anne Timmermans.

Problématique de la rue du Panama à Ham-sur-Heure

- Il s'agit d'un **axe principal d'entrée et de sortie** d'Ham-sur-Heure. La circulation y est dense et variée (voitures, bus, camions...). Il faudrait réussir à ralentir la circulation sans pour autant l'entraver et risquer des blocages causés par des obstacles (ex. : bus arrêtés...).
- Le principal problème de la rue du Panama est la **vitesse des véhicules**. La route entre la N53 et l'entrée d'Ham-sur-Heure est assez large et sans obstacle, malgré les quelques virages. Une série d'accidents concernent des sorties de route. Les voitures y roulent vite et freinent insuffisamment en arrivant aux abords du carrefour entre la rue du Panama et le chemin de la Belle Épine. Le panneau signalant **l'entrée dans l'agglomération** se situe un peu plus de 100 m après le carrefour, à hauteur du château d'eau.
- Le **carrefour** avec les chemins de la Belle Épine et des Trois Arbres est ressenti comme **dangereux**, à cause de la vitesse des véhicules sur la rue du Panama et de la densité de trafic aux heures de pointe. La Commune a comme projet d'installer un **rond-point** à ce carrefour, de manière à ralentir la circulation qui entre dans Ham-sur-Heure. Ce projet a été annoncé dans la déclaration de politique communale mais reste suffisamment souple pour être adapté en fonction des résultats apportés par l'analyse avec la population et l'étude d'un auteur de projet.
- Entre le carrefour de la Belle Épine et la rue Ranwez, il y a une dizaine d'habitations, avec peu de dégagement par rapport à la voirie. Beaucoup de **riverains** de cette partie de la rue du Panama se plaignent car la vitesse des véhicules sur ce tronçon et le peu de visibilité à certains endroits génèrent un assez fort **sentiment d'insécurité**, concernant à la fois les accès (entrées et sorties) des habitations, mais aussi les piétons, car peu ou pas de trottoirs.
- Le carrefour avec la **rue Ranwez** est également très dangereux car **peu de visibilité** des véhicules qui montent ou qui descendent assez vite la rue du Panama. De plus, le **miroir** placé face à la rue Ranwez est inefficace car il bouge et ne fournit donc pas tout le temps le bon angle de vue.
- Beaucoup de véhicules, y compris le bus, venant de Beignée et allant vers Ham-sur-Heure, rejoignent la rue du Panama par la rue Ranwez. Il faudrait **inciter** (par des éléments « physiques » ?) l'essentiel de la circulation à passer plutôt par la rue Saint-Pierre où la visibilité est meilleure, voire idéalement par le chemin de la Belle Épine et, faire de ce carrefour le carrefour principal pour décharger celui de la rue Ranwez, le plus dangereux.
- Au-delà de la rue Ranwez, il n'y a pratiquement plus d'habitations et la route est sinueuse, mais reste assez large et les voitures reprennent de la vitesse entre les virages.

- Les **trottoirs** sont rares rue du Panama. Les piétons peuvent emprunter la **rue de la Praie**, parallèle à la rue du Panama. Il n'y a pas non plus de trottoir rue de la Praie mais la voirie est plus étroite. Les voitures roulent moins vite et il y a moins de circulation. De plus, le tronçon entre le Gros Caillou et la rue Ranwez est à sens unique dans le sens de la montée. (N.B. : En venant de la rue Ranwez, il n'y a pas de panneau signalant l'interdiction de tourner à gauche vers la rue de la Praie, alors que c'est un sens interdit). Un aménagement de la rue de la Praie plus favorable aux piétons les inciterait sans doute à l'emprunter plus. Par contre, il semble illusoire de compter sur un balisage ou un autre type d'information pour faire changer les habitudes des gens.
- En ce qui concerne les **cyclistes**, il n'y a pas de réel problème relevé. On observe qu'en général, ils ont plutôt tendance à monter par la rue de la Praie et à descendre par la rue du Panama, surtout pour une question de relief : la pente est plus douce rue de la Praie.
- Dans le **bas de la rue** du Panama (entrée dans le noyau bâti du centre), les carrefours sont difficiles, principalement en raison du **manque de visibilité**, en particulier celui avec le bas de la rue de la Ganterie, à cause de la végétation et celui avec la rue de la Praie. Il y a peut-être moyen de réaliser un aménagement qui améliorerait la visibilité, tout en marquant bien l'entrée dans le village.
- À hauteur du carrefour entre les rues du Cygne et Sainte-Anne, **la traversée est dangereuse** pour les piétons.
- Enfin, on observe une difficulté pour le bus venant de la rue Sainte-Anne de tourner dans la rue des Potiers pour rejoindre la Grand'place.

Suite à la visite de terrain et à la discussion lors de cette réunion, l'avis d'Espace Environnement serait de diviser la rue du Panama en différents tronçons d'analyse :

- avant le carrefour avec le chemin de la Belle Épine : route « de campagne » (photo 1);
- du carrefour Belle Épine à celui avec la rue Ranwez : tronçon où il existe un habitat dispersé subissant un trafic important et dont la vitesse reste élevée (photo 2);
- de la rue Ranwez au bas de la rue de la Ganterie : avec absence quasi totale d'habitation. Il s'agit surtout de gérer les éventuels problèmes pour les véhicules motorisés eux-mêmes et les conflits potentiellement à risque avec les autres types d'usagers de la voirie (piétons et cyclistes) (photo 3);
- l'entrée dans le village depuis l'ensemble des carrefours rue de la Ganterie, Beau Chemin et La Vaucelle où la vie riveraine doit être rendue plus perceptible par l'automobiliste et prendre plus d'importance que la circulation (photo 4).

Il apparaît aussi qu'il serait utile de favoriser, par différents moyens, la sortie du village de Beignée par la rue Saint-Pierre afin de soulager le carrefour de la rue Ranwez. Dans le même ordre d'idées, il faudrait éviter le transit par le village de Beignée et renvoyer la circulation de passage par le chemin de la Belle Épine.

Enfin, il nous semble important que la problématique de la rue de la Praie soit jointe à la réflexion comme axe vraiment destiné à la circulation riveraine et lente (cyclistes, piétons).



1. Vue vers Gozée depuis le carrefour avec le chemin de la Belle Épine



2. Vue vers Ham-sur-Heure et le carrefour avec la rue Saint-Pierre



3. En sortant d'Ham-sur-Heure, après le carrefour avec le bas de la rue de la Ganterie



4. Entrée d'Ham-sur-Heure et carrefours de la Ganterie, Beau Chemin et Vaucelle

2. PV de la réunion de population

Note : les éléments repris ci-dessous font la synthèse des questionnaires écrits et du débat qui a suivi.

Vitesse des véhicules rue du Panama

- Principal problème de la rue du Panama. Vitesse beaucoup trop élevée en entrant en agglomération et en venant de Jamioulx, Marbaix... Nombreux accidents, y compris dans le sens de la montée. Virage dangereux après la rue Ranwez, en montant (véhicules qui ratent leur tournant, notamment au niveau de la chapelle).
- Difficulté pour les habitants de la rue du Panama d'entrer et de sortir de chez eux, à cause de la vitesse et du manque de visibilité. Il faudrait pouvoir ralentir la circulation, notamment avant les virages, dans les 2 sens.

Pistes de solution :

- Mettre des casse-vitesse est difficile, voire impossible, car il faut laisser le passage des bus et des ambulances.
- Un rond-point au niveau du carrefour avec le chemin des Trois Arbres et de la Belle Épine permettrait de ralentir la circulation venant de Bomerée (mais pas la circulation qui monte). Un rond-point serait judicieux, mais à condition qu'il soit suffisamment décalé (vers le chemin des Trois Arbres) pour ralentir la circulation.
- Le panneau signalant l'entrée dans l'agglomération ne peut pas être déplacé avant le carrefour, sinon ceux qui viennent de la Belle Épine et des Trois Arbres ne verraient pas le panneau. Toutefois, rien n'empêche de mettre un panneau 70 avant le carrefour. Mais on peut mettre tous les panneaux qu'on veut, il en restera toujours qui n'en tiendront pas compte. Il faut plus de contrôles de police et de radars.
- Autre mesure : radar préventif (il en existait un à la commune, mais on l'a volé) + sévir. Au lieu d'un radar, on met une vieille camionnette de police sur le bord de la route. Il y a un radar sur un véhicule banalisé mais il est partagé par les 4 communes de la zone. Mais beaucoup de contrôles entraînent beaucoup de travail pour les PV dressés. Pour l'installation du radar, on tient compte notamment des demandes des riverains.
- Pour ralentir la circulation dans le sens de la montée, il faudrait remettre les rues à priorité de droite, car toutes les rues viennent de droite.
- Chicanes le long du trajet.
- Ce qui ralentit bien la circulation, c'est un dispositif « effet de porte » : rétrécissement de voirie, modification du revêtement, quelque chose en berne centrale... + coupler cela à un passage pour piétons. Rétrécissement de la route avec piquets qui montrent le rétrécissement.

Carrefour Panama - Belle épine – Trois Arbres

Les gens venant de Jamioux coupent la route à ceux qui montent car ils doivent trop s'avancer à cause du talus.

Mauvaise visibilité à droite, direction Montigny-le-Tilleul.

Carrefour rue du Panama – rue Ranwez

Venant de la rue Ranwez, insécurité ressentie à cause de la vitesse des véhicules rue du Panama et du manque de visibilité (surtout pour traverser vers Ham-sur-Heure). Malgré le miroir, manque de visibilité accentué par la végétation qui bouche la vue vers le bas (mais c'est sur un terrain privé).

Un rond-point rue Ranwez serait intéressant aussi, pour ralentir le trafic et améliorer la sécurité du carrefour. De plus, on pourrait profiter que ce n'est pas encore construit pour pouvoir le décaler et que ça peut plus tard distribuer la circulation si ça se construit de l'autre côté.

Carrefour rue du Panama - rue de la Praie

Grosse difficulté de sortir de la rue de la Praie pour remonter le Panama. On est obligé de traverser le Panama pour s'engager à cause de l'épingle à cheveux et les voitures roulent vite, dans les 2 sens. De plus, mauvaise visibilité à cet endroit.

Piétons

- Pas de passage piéton pour traverser la rue du Panama, notamment pour ceux venant de Beignée qui veulent aller à la boucherie, à la ferme ou descendre vers le village. Difficulté de traverser, surtout aux heures de pointe.
- Pour les piétons, pas de trottoir, plus moyen d'aller à Ham-sur-Heure avec une poussette. À certains endroits, accotements avec gravier, difficilement praticables et à d'autres endroits, rien du tout.
- Pas de trottoir pour arriver à l'arrêt de bus.
- Rue de la Praie, difficile à descendre à pied car pas de trottoir et si on croise une voiture, on est tout de suite dans le fossé et les hautes herbes. Route étroite et sinueuse. Les voitures montent vite, mais pas de visibilité. Dangereux pour ceux qui descendent.
- Il existe un chemin de campagne reliant le haut du Panama (continuité du chemin des Moissons) à Ham-sur-Heure (au-dessus du Beau Chemin et St Feuillien). Le problème est que ce chemin est tombé en désuétude, par manque d'entretien et surtout par la volonté d'un fermier qui a déversé volontairement des gravats pour empêcher le passage. L'ouverture de ce chemin communal résoudrait bien des problèmes pour les usagers faibles.
- Pas de trottoir au chemin des Aubépines, en venant de la rue Ranwez.
- Chemin des Saules + rue des Aubépines + rue de la Praie : possibilité de faire un accotement pour sécuriser les piétons et les cyclistes mais vraiment sécurisé.

Passages pour piétons nécessaires :

- Carrefour rue Ranwez (mais attention à la visibilité pour l'emplacement des passages et au suivi des trottoirs).
- Carrefour rue Saint-Pierre (idem). Intérêt car beaucoup de coureurs qui passent à cet endroit pour prendre le chemin des Moissons. Le mieux, c'est à hauteur de la chapelle.
- Aux arrêts de bus, rue de la Ganterie (et prévoir trottoirs).
- En face de la Cowarte (pour ceux qui veulent aller au château et pour ceux qui descendent la Vaucelle).

Cyclistes

- Difficulté de traverser la rue du Panama (notamment en vélo, avec 3 enfants, ça prend quasi 10 minutes pour les faire traverser) + Traversée de la voirie pour regagner Beignée-centre + insécurité due à la vitesse des véhicules.

- Pour les vélos, pas possible de descendre la rue de la Praie car sens unique (et la Commune n'a pas souhaité accepter les vélos dans le sens unique).
- En venant de Beignée, pour rejoindre Ham-sur-Heure, la rue de la Praie et le Gros Caillou sont en sens interdit dans le sens de la descente. Pas possible d'éviter le Panama. Changer le sens de la Praie ou du Gros Caillou ? Cela pourrait soulager la rue du Panama.
- En tant que cycliste, difficulté suite aux taques d'égouts.

Problèmes divers

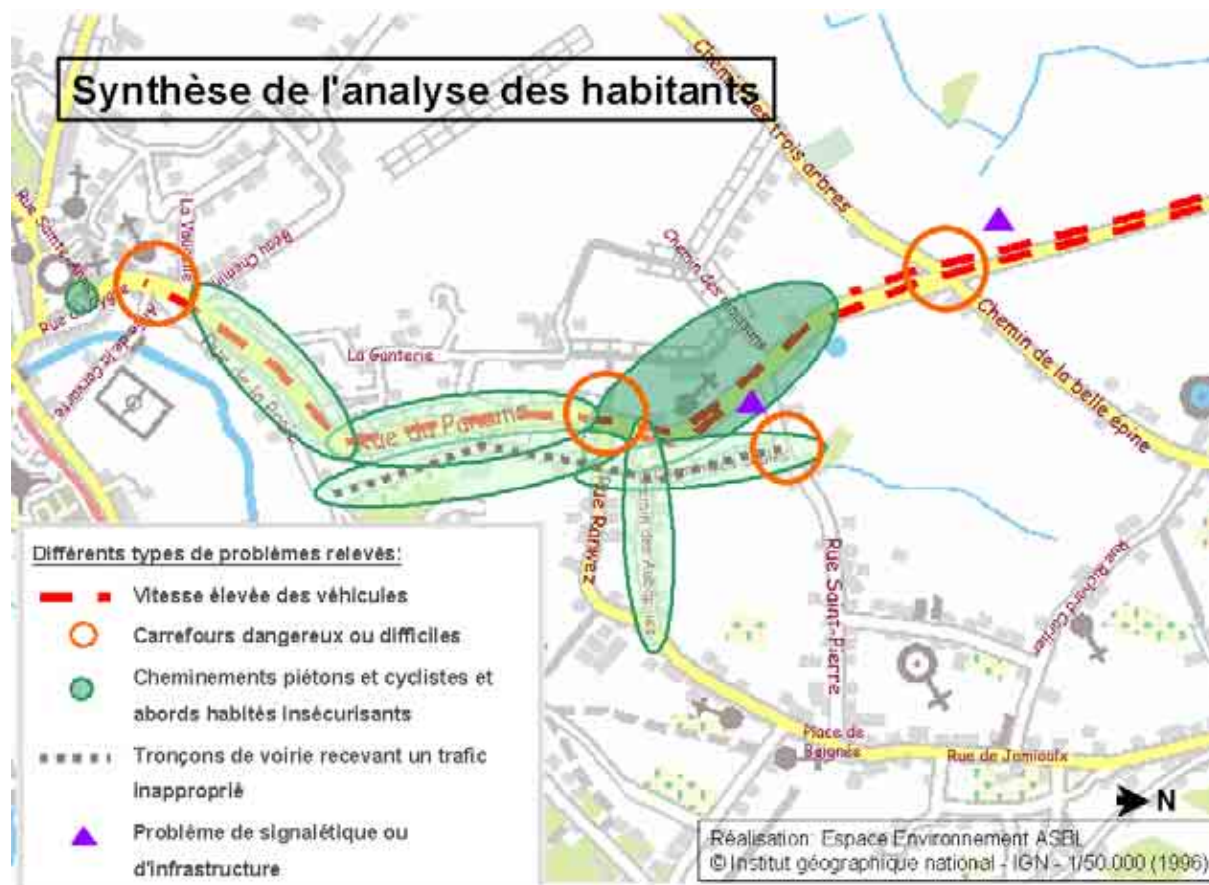
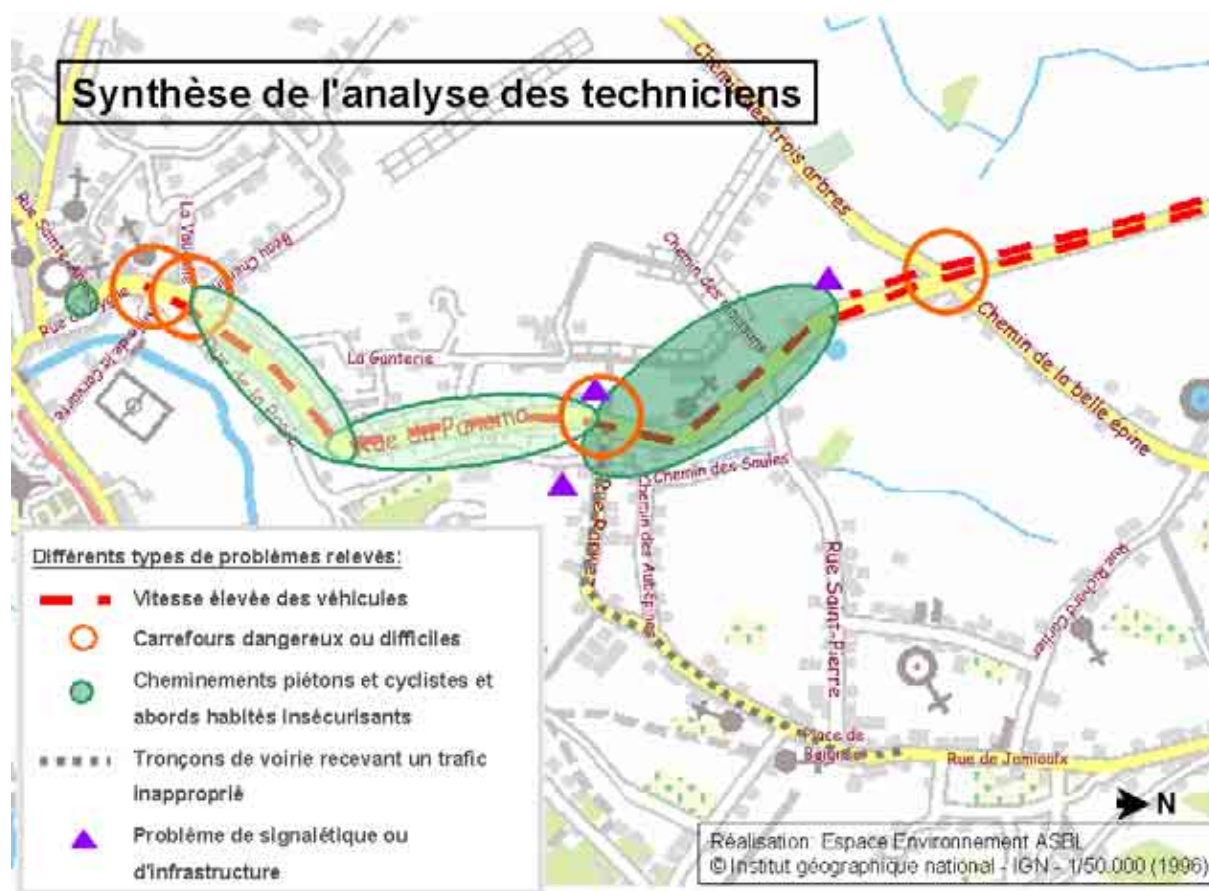
- Bouches d'égout qui sont affaissées, rue du Panama. Beaucoup de bruit généré et comme on a goudronné, le bruit est aussi accentué.
- Crevasses de la taille d'une main tout le long de la rue du Panama, surtout au niveau du château d'eau.
- Présence de plus en plus de poids lourds.
- Problème de boues laissées par les fermiers sortant des champs avec tracteur et remorque. Normalement, lorsqu'on met de la boue sur la route, on doit nettoyer mais personne ne le fait. Cela pose problème sur toute la rue du Panama, entre la Ganterie et la N53 et le chemin des Trois Arbres, dangereux surtout pour les cyclistes.
- Problème de la propreté : les abords de route sont tout le temps jonchés de cannettes et autres déchets.
- Pas de respect du sens unique rue de la Praie et chemin des Saules (+ vitesse élevée chemin des Saules). Manque de panneaux de signalisation. Il y a des cyclistes avec enfants qui passent par le sens unique.
- Rue Saint-Pierre, les voitures venant de Beignée descendent très vite. Carrefour avec le chemin des Saules très dangereux. Personne n'oserait s'installer sur le banc qui s'y trouve car c'est fort dangereux. Installer des ralentisseurs. De plus, en venant du chemin des Saules vers la rue Saint-Pierre, personne ne respecte la priorité de droite.
- Carrefour rue du Panama – rue Saint-Pierre : sortie Saint-Pierre, manque de visibilité, poteau en béton mal placé, électricité.
- Vitesse excessive au chemin des Aubépines (route secondaire), surtout en venant de la rue Ranwez.
- Carrefour de la Vaucelle : les voitures arrivent trop vite.

On espère que la bonne volonté montrée aujourd'hui sera suivie d'actions concrètes.

3. Accidents : données de l'INS

Ham-sur-Heure : accidents de circulation INS – Données additionnées entre 1988 et 2002					
Lieu (route)	Section de route (km)	Nbre accidents INS	Nbre de blessés légers	Nbre de tués ou blessés graves	Usagers faibles impliqués
Chemin du Panama		26	33	7	3
Chemin du Panama	Carf. Chemin des Trois Arbres	3	5		1
Chemin du Panama	Carf. Rue Ranwez	1	2		
Chemin des 3 Arbres		3	4		
Rue de la Praie		1		1	
Chemin de la Belle Épine		3	3	2	2
Rue Ranwez		2	1	1	1
Total Chemin du Panama et abords		39	48	11	7

4. Cartographie



5. Synthèse de l'analyse des données

Les données objectives

La rue du Panama est un axe d'entrée dans l'agglomération d'Ham-sur-Heure et supporte un trafic assez important. Elle est composée d'une longue ligne assez droite au milieu des champs et, une fois passé le carrefour avec le chemin des Trois Arbres, elle devient plus sinueuse et des habitations sont construites de part et d'autre.

La rue du Panama a été à elle seule le théâtre de 30 accidents en 15 ans, avec 7 blessés graves ou tués et ayant impliqué 3 usagers faibles (vélos ou motocyclettes). Toutefois, il est difficile de localiser plus précisément les lieux de ces accidents avec les données dont nous disposons. 3 accidents se sont déroulés au carrefour avec le chemin des Trois Arbres et 1 au carrefour avec la rue Ranwez.

Quant aux rues qui aboutissent sur la rue du Panama, les chemins des Trois Arbres et de la Belle Épine semblent les plus dangereux, avec 3 accidents chacun entre 1988 et 2002.

Les différences de perception entre les techniciens et la population

Les techniciens

La vitesse excessive des véhicules tout le long de la rue du Panama engendre différents problèmes en fonction des tronçons :

- **Sorties de route** entre la N53 et le chemin des Trois Arbres.
- **Carrefours dangereux** à cause de la visibilité réduite et du trafic intense aux heures de pointe (chemin des Trois Arbres, rue Ranwez, rue de la Ganterie, rue de la Praie).
- **Difficultés d'accès aux habitations** : entrées et sorties des véhicules notamment et sentiment d'insécurité des riverains.

La sortie de Beignée par la rue Ranwez est fort utilisée, mais peu appropriée car le carrefour rue Ranwez-rue du Panama est assez dangereux à cause du manque de visibilité.

Petits problèmes d'infrastructures relevés :

- Panneau d'entrée dans l'agglomération situé après le carrefour avec le chemin des Trois Arbres.
- Miroir au carrefour de la rue Ranwez inefficace car mal fixé.
- Pas de panneau signalant le sens interdit rue de la Praie en entrant dans la rue Ranwez depuis le Panama.

Piétons :

- Peu ou pas de trottoirs sur la partie habitée de la rue du Panama.
- Aucun cheminement piéton aménagé et vraiment sécurisé reliant Beignée au centre d'Ham-sur-Heure.

Pistes de solution évoquées :

- Installation d'un rond-point au carrefour de la rue du Panama et du chemin des Trois Arbres, pour faciliter les traversées du carrefour et ralentir la circulation entrant dans l'agglomération.
- Inciter la circulation à quitter Beignée par la rue Saint-Pierre ou le chemin de la Belle Épine plutôt que par la rue Ranwez.
- Aménager la rue de la Praie pour cheminements piétons sécurisés reliant Beignée à Ham-sur-Heure.
- Aménagement des carrefours Ganterie–Beau Chemin–Vaucelle pour améliorer la visibilité et mieux marquer l'entrée du village.
- Permettre aux vélos d'emprunter les sens uniques ?

Les habitants

La vitesse des véhicules est ressentie comme principal problème par les riverains pour les mêmes raisons que celles évoquées par les techniciens.

Piétons :

- Difficultés concernant les cheminements : peu ou pas de trottoirs à proximité des habitations, pour aller aux arrêts du bus ou pour descendre sur Ham-sur-Heure.

- Difficultés concernant les traversées : pas de passage sécurisé et grande difficulté de traverser le Panama, en particulier avec des enfants.
 - Sentiment d'insécurité aussi évoqué rue de la Praie : route étroite et sinueuse, peu de visibilité, obligation de marcher dans le fossé si passage d'une voiture.
 - Chemin des Aubépines et chemin des Saules : pas de trottoir ou mal sécurisé.
- Non-respect du sens unique rue de la Praie et chemin des Saules.

Pistes de solution évoquées :

- Rond-point au carrefour des Trois Arbres, mais suffisamment décalé de l'axe de la route pour ralentir la circulation.
- Panneau de limitation de vitesse (70km/h) pour inciter à ralentir à l'approche du carrefour.
- Aménagements routiers pour ralentir la circulation : casse-vitesse, chicanes, dispositifs « effet de porte » avec passages pour piétons.
- Remise de tous les carrefours en priorité de droite pour ralentir dans le sens de la montée.
- Plus de contrôles de police (radars préventifs et répressifs).
- Rond-point au carrefour de la rue Ranwez pour ralentir le trafic, améliorer la sécurité au carrefour et possibilité de desserte de la zone de l'autre côté du Panama si on y construit un jour.
- Installation de passages pour piétons aux endroits stratégiques : carrefour rues Ranwez, Saint-Pierre, la Ganterie, la Cowarte, avec trottoirs de part et d'autre et sécurisation des traversées.
- Aménagement d'un accotement sécurisé pour piétons et cyclistes rue de la Praie, chemin des Saules et chemin des Aubépines.

3. Rue Couture et rue des Gaux à Nalines

1. PV de la réunion des techniciens

Présents :

- Commune d'Ham-sur-Heure-Nalines : M. Yves Binon, Bourgmestre; M. Henri Rochez, Échevin; M. Jean-Luc Poelaert, Chef du service travaux; MM. Michel Gueuns, Contremaître et Léonard Brousmiche, Chef d'équipe;
- Des représentants de la police locale : M. Éric Lepoivre, M. Jean-Paul Watthieu, M. Noël Jeandriens et M. Francis Poty.
- Espace Environnement : Mmes Line François et Anne Timmermans.

Problématique des rues Couture et des Gaux à Nalines

- Sur la partie de la rue Couture entre Nalines-Bultia et Nalines-Centre, les voitures roulent assez vite et ne freinent pas assez en **entrant dans l'agglomération**. De plus, la voirie est en mauvais état, ce qui constitue un danger pour les motos.
- Le **carrefour** entre la rue Couture et le **chemin des Lorias** est dangereux. Certains venant du Bultia ratent leur virage et foncent dans le garage situé juste après le carrefour. D'autre part, les gens venant du chemin des Lorias roulent vite et prennent leur **priorité de droite**, parfois sans ralentir. Enfin, lorsque l'on vient du centre de Nalines, la visibilité n'est pas très bonne en arrivant à ce carrefour. Il pourrait être intéressant d'élargir le carrefour (et couper l'angle droit) entre la rue Couture et le chemin des Lorias et **d'inciter** les gens à emprunter plus le chemin des Lorias, de manière à soulager le centre de Nalines du trafic de transit.
- Le deuxième endroit problématique à la rue Couture se situe **devant la Poste**. Il y a là plusieurs services et commerces (poste, banque, boulangerie, supérette un peu plus loin...). La rue est étroite et lorsqu'il y a des voitures stationnées, le **passage est difficile**. Certains automobilistes montent sur le trottoir pour se croiser. De plus, la visibilité est réduite pour manœuvrer, en particulier depuis le parking de la poste. D'une manière générale, le **stationnement est difficile et gênant** à cet endroit. Un seul bus passe dans cette partie de la rue Couture : c'est le E barré, qui ne dessert que les horaires scolaires (matin et soir).
- Une des solutions envisageables est la mise à **sens unique** des rues des Gaux et Couture, ce qui risque de mécontenter les habitants de la rue des Gaux.
- La rue des Gaux reçoit beaucoup de **trafic de transit**, notamment des automobilistes qui veulent éviter la N5. La circulation y est dense, en particulier le matin et le soir. En journée, ce sont surtout les **camions**, parfois assez imposants qui viennent chercher des matériaux aux établissements Marlier. Comme il leur est difficile de passer rue Couture au niveau de la poste, ils prennent la rue des Gaux puis la rue Praile pour aller vers le centre du village. À l'angle de la rue des Gaux, les camions (parfois des semi-remorques) doivent prendre leur tournant tellement large que les voitures qu'ils croisent doivent monter sur le trottoir.
- Une autre possibilité envisagée serait la fermeture de la rue des Gaux après les établissements Marlier, ce qui en ferait un cul-de-sac. Dans ce cas, il est certain que la rue Couture recevra encore plus de trafic et il sera alors plus crucial de gérer le problème de stationnement devant les commerces.
- Dans la **rue Praile**, à certains endroits, il n'y a ni trottoir, ni accotement.

Suite à la visite de terrain et à la discussion lors de cette réunion, pour Espace Environnement, trois problèmes différents semblent à traiter :

- l'entrée dans Nalignes par la rue Couture : cas similaire à la rue du Panama avant le carrefour avec la rue Belle Épine (photo 5);
- le carrefour avec le chemin des Lorias qui apparaît comme une problématique en soi : dangerosité pour les véhicules mais aussi conflit avec les autres usagers puisque l'on se situe déjà en agglomération bâtie (photo 6);
- la détermination des statuts de la rue des Gaux (photo 7) et de la partie sud de la rue Couture (photo 8). Quel type de trafic privilégier sur chacune des 2 voiries et quels aménagements en conséquence ? Il s'agit d'un travail intéressant de questionnement des riverains afin de déterminer leur volonté de changer leurs propres habitudes : stationnement et circulation.



5. Entrée dans Nalignes par la rue Couture en venant du Bultia



6. Rue Couture : carrefour avec le chemin des Lorias en venant du Bultia



7. Angle de la rue des Gaux, en venant de la rue Praile



8. Rue Couture aux abords de la Poste

2. PV de la réunion de population

Note : les éléments repris ci-dessous font la synthèse des questionnaires écrits et du débat qui a suivi.

Problèmes généraux

- À Nalignes, partout les gens roulent très vite, c'est démoniaque, mais en particulier les camions de Marlier roulent comme des fous et font énormément d'excès de vitesse avec les poids lourds (danger accentué). Mais vitesse excessive constatée aussi avec les camions de l'ICDI (qui vont au parc à conteneurs), les bus des TEC...

- Aucun panneau « limitation de vitesse 50 km/h », aucun rappel de la vitesse.
- Pourquoi y a-t-il autant de circulation dans un petit village ? Problème de la circulation de transit des gens qui veulent éviter la N5. Il y a 2 logiques : celle des gens qui traversent (pour aller travailler) et celle des gens qui y habitent. De plus en plus de circulation automobile et rien n'est fait pour inciter les gens à circuler à pied ou à vélo.
- Aux carrefours (rue des Gaux/rue Couture; rue Couture/rue Praile; rue Praile/rue des Gaux; rue Couture/chemin des Lorias) : manque de signalisation des priorités de droite qui ne sont pas respectées. Il faudrait ajouter « Vous n'avez pas la priorité » sous chaque panneau « priorité de droite ». Par exemple, rue Couture, aucun panneau signalant la priorité de droite à la rue de Gaux et elle n'est pas souvent respectée (mais logiquement pas besoin de panneau car la priorité de droite, c'est la règle par défaut).
- Il faudrait harmoniser les priorités de droite sur l'ensemble de la commune (ex. : rue du Panama prioritaire alors que c'est la même commune) ou les routes prioritaires : décider, puis respecter.
- Présence policière plus importante demandée. En France, beaucoup plus de répression de la vitesse dans les villages.
- Il faudrait un système de ralentisseurs : pas des ralentisseurs qui mangent la moitié de la route. Garder la voirie large mais contrainte. Ex. : coussin berlinois. Une personne dans la salle affirme par contre que les ralentisseurs type « coussin berlinois » n'ont aucune utilité en terme de ralentissement de la circulation (on y passe sans problème à 90 km/h, suite à un essai réalisé par lui-même).
- L'aménagement routier peut aussi permettre de ralentir la circulation (ex. : changement de revêtement).
- Les panneaux indiquant la vitesse à laquelle on roule ont un bon effet de sensibilisation.

Rue Couture

- Rue Couture (partie en entrant dans Nalinnes surtout mais aussi sur la partie plus loin) : difficulté de rentrer/sortir des habitations en voiture car vitesse et les gens qui doublent à gauche lorsqu'on veut rentrer chez soi, on se fait klaxonner... Très dangereux. Les gens qui doublent sur ce tronçon, c'est très dangereux. Il faudrait réussir à interdire les dépassements (mais une ligne blanche pas possible sinon plus d'entrée/de sortie de garage possible, comment tourner ?).
- Si on veut stationner sans avoir de PV, il faut se parquer sur la route, mais grand danger pour les voitures (rétroviseurs cassés, tôle froissée, sinistre total...). Sur le dessus de la rue, une voiture est restée seulement un quart d'heure avant d'être emboutie.
- Lors d'un contrôle mobile effectué par la police, des panneaux indiquaient que pratiquement tout le monde roulait trop vite, jusqu'à 110 km/h et cela 150 mètres avant le tournant. Ils sont venus deux fois mais qu'a-t-on fait de ces résultats ? Pourquoi n'a-t-on jamais installé de radar suite à ce constat ?
- Problème de l'état de la route : bosses et taques d'égout renfoncées. Beaucoup de bruit généré et maisons qui tremblent, surtout au passage des camions. Bruit des remorques vides. Mais finalement, le mauvais état de la route sert un peu à ralentir.
- À proximité de la poste et des quelques commerces, la rue Couture est constamment envahie de véhicules en stationnement légal ou illégal (la journée, en semaine) et les véhicules doivent louvoyer entre les « obstacles ». Si les voitures sont garées des deux côtés (et normalement rien ne l'empêche, même si en général, les gens ne se garent que du côté de la banque), on ne sait pas se croiser et il faut parfois monter sur les trottoirs. De plus, beaucoup de manœuvres dues à la nécessité de se garer. Et les camions de livraison ont peu de place. N'est-il pas possible de faire un stationnement alternatif aux abords de la poste ? Problème car mini-parking à la poste, mini-parking à la banque et rien de prévu à la boulangerie : on ne peut réduire le parking existant.
- Stationnements réguliers devant les garages à la rue Couture.
- À hauteur de la poste : le jour, les voitures stationnées ralentissent la circulation, mais la nuit, pas de voitures stationnées, ils roulent comme des fous et beaucoup de bruit.

Carrefour rue Couture – chemin des Lorias

- La visibilité est faible. On devrait mettre un miroir.
- La priorité de droite venant du chemin des Lorias est peu respectée et quand on arrive à trois, il y a parfois blocage. Possibilité de mettre un stop pour ceux qui viennent des Lorias mais risque que ça accentue la vitesse rue Couture.
- Angle droit et vitesse excessive des automobilistes et des camions.

Rue des Gaux

- Point dangereux : angle droit de la rue des Gaux : route étroite, manque de visibilité et pas de trottoir. Et certains se croient sur un circuit automobile plutôt que dans un quartier d'habitations. Très dangereux pour les piétons car l'accotement a fini par disparaître suite au passage des poids lourds et lorsque deux véhicules se croisent à cet endroit, ils montent souvent sur l'accotement, en particulier les camions.
- Rue inappropriée car trop étroite et pas de trottoir. Les voitures utilisent parfois les bas-côtés pour circuler.
- De plus en plus de parking sur les accotements. Impossible pour les riverains de se conformer au code de la route, à savoir ne pas stationner sur les bas-côtés de la route.

Établissements Marlier

- Rue des Gaux, grosses nuisances liées aux établissements Marlier.
- Une dizaine de camions et clarks qui chargent et déchargent + passage à toute heure du jour ou de la nuit. Pas d'ordre, ils se mettent où ils veulent quand ils veulent, ils occupent tout + saleté générale de la rue à hauteur de Marlier.
- Camions roulent vite.
- Possibilité : mettre un « îlot », une « raquette » au carrefour rue Couture et rue des Gaux, cela ralentirait les camions, mais ça les aiderait aussi à manœuvrer.
- Il faudrait discuter avec eux pour changer les habitudes.

Problèmes divers

- Goulot dangereux chemin des Lorias : difficile d'y croiser un camion.
- Carrefour rue Couture/rue Praile : venant de la rue Couture, difficulté de tourner à gauche dans la rue Praile à cause de la vitesse excessive des véhicules venant de la place.

Piétons et cyclistes

- Pour les enfants (piétons, cyclistes) : on n'ose pas circuler rue Couture à vélo avec de jeunes enfants pour aller jusqu'à la place. Beaucoup de voitures stationnées sur les trottoirs et qui obligent les piétons à marcher sur la route, essentiellement rue Couture aux abords de la Poste et des magasins. De plus, pour se croiser, beaucoup de voitures montent sur le trottoir : danger pour les piétons, très insécurisant.
- Les voitures roulent collées aux maisons. Les piétons ne se sentent pas en sécurité, même sur les trottoirs.
- Mauvais état des trottoirs rue Couture.
- Il n'y a qu'un seul passage pour les piétons tout le long de la rue Couture (près du petit magasin et de la poste) : pas assez sécurisé, il est dangereux. Il faudrait un passage pour piétons entre les 2 virages (entre chemin des Lorias et angle de la chapelle).
- Favoriser les piétons et cyclistes pour le déplacement : pour les piétons, il y a beaucoup de sentiers qui pourraient être entretenus et aménagés pour aider les piétons à éviter les rues à grande circulation. Pour l'instant, impraticables, en poussette notamment (les fermiers ont enlevé toutes les bornes, ont souvent labouré donc disparition progressive et certains sentiers sont réappropriés par les privés...).
- Cyclistes : très difficile entre chemin des Lorias et rue Couture.
- Cyclistes : insécurité en raison de l'étroitesse des rues (on est frôlé par les voitures) et de la vitesse des véhicules, surtout quand on est avec des enfants.

Conclusion

Éléments prioritaires

- La vitesse à réduire.
- Partout un trottoir « protégé » pour les piétons + passages protégés. But : rendre les déplacements des usages faibles, piétons et cyclistes, possibles et sécurisés.
- Diminution du charroi (limiter les tonnages) Il n'y a pas seulement Marlier, mais beaucoup d'autres qui coupent la N5.
- Tournant de la rue des Gaux.
- Carrefour rue Couture et chemin des Lorias.
- Zone de commerce rue Couture.

Pistes de solution

Mise à sens unique des rues Couture et des Gaux

- Gros risque d'augmenter encore le trafic existant rue des Gaux. N'est-il pas possible de dévier la circulation de transit qui vient de Tarcienne ailleurs que par la rue des Gaux (rue des Monts, par exemple) ?
- Cela posera des problèmes de bouchons au niveau de Marlier car chargements/déchargements qui bloquent régulièrement la circulation. Cela ne ralentira pas la circulation. Pas possible actuellement.

Fermeture de la rue des Gaux

Les habitants de la rue ne demanderaient pas mieux, mais il faut empêcher de reporter le transit sur la rue Couture car cela va la noyer.

Il faudrait un raisonnement global pour dissuader le passage de transit dans le village (jouer sur l'information...ou installer des feux, comme à Nalinnes-Haies, qui se déclenchent quand on roule trop vite) et pas reporter le trafic sur d'autres voiries. En installer un au carrefour de la rue Couture et du chemin des Lorias. (Attention le feu de Nalinnes-Haies n'est pas légal aux yeux de la Région wallonne) + compteurs qui rappellent la vitesse.

N.B. : si changements dans la circulation (sens ou fermeture), il y a une période d'« essai », mais aussi une procédure à suivre car « règlement spécial de circulation » à voter par le Conseil communal, puis par la Commission spéciale, avis de l'IBSR et de la Région wallonne. Comptage réalisé par le MET, en attente des résultats.

Autres pistes évoquées en réaction à l'envoi du PV

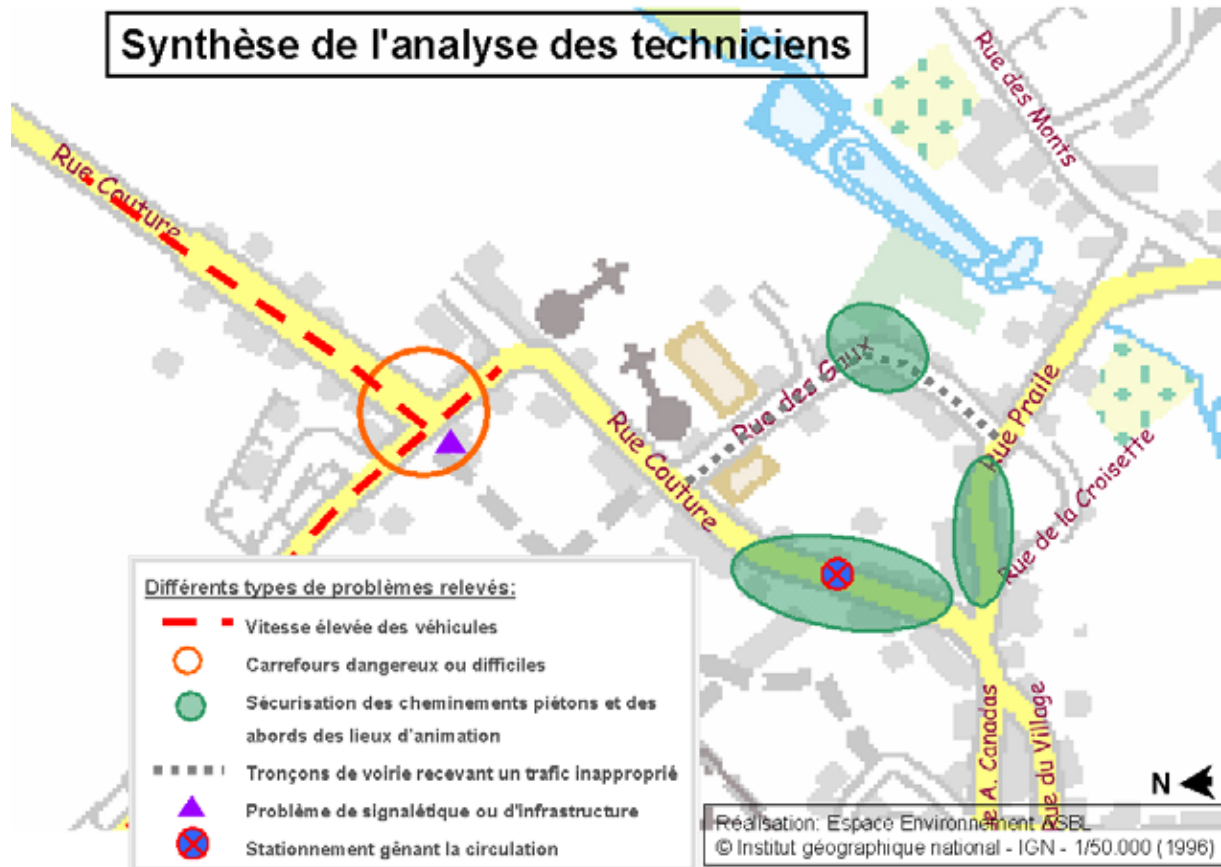
- Placement d'un radar à l'entrée du village par la rue Couture.
- Placement de ralentisseurs à chicanes dans la rue Praile comme à l'entrée de Nalinnes-Haies /Loverval : cela ralentirait les véhicules (venant de la N5) qui descendent cette rue souvent en vitesse excessive. BUT : les décourager à entrer dans Nalinnes-Centre et passer par les 2 rues concernées.
- La priorité de droite du chemin des Lorias ne suffit pas : il faut placer un stop au bout de la rue Couture et le signaler avec un marquage au sol car les voitures qui viennent du Bultia roulent très vite et ne freinent pas assez tôt ou pas du tout.

3. Accidents : données de l'INS

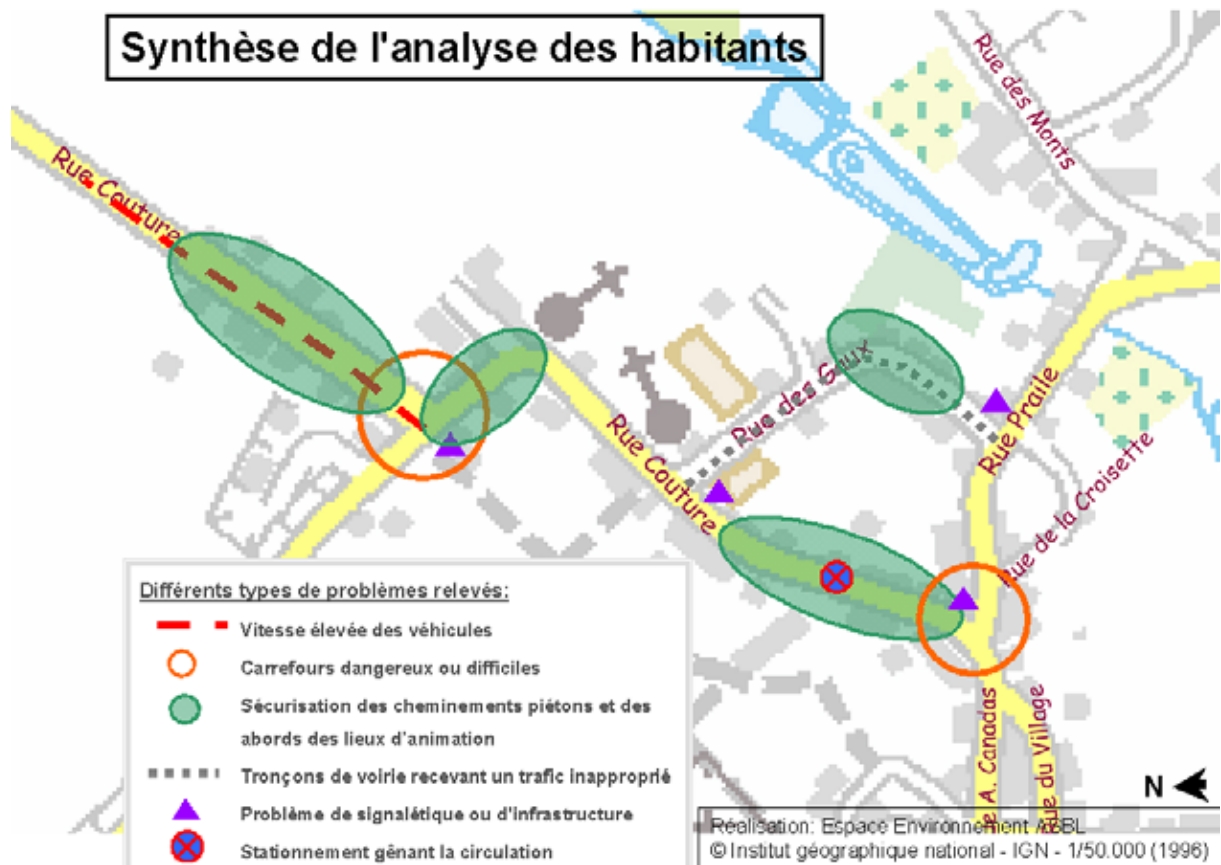
Nalennes : accidents de circulation INS – Données additionnées entre 1988 et 2002					
Lieu (route)	Section de route (km)	Nbre accidents INS	Nbre de blessés légers	Nbre de tués ou blessés graves	Usagers faibles impliqués
Rue Couture	Carf. Chemin des Lorias	1	1		
Rue Couture		9	11	6	1
Rue Couture	Carf. Rue des Monts	1		1	
Rue A. Canada		3	4	2	1
Chemin des Lorias		2	3		
Rue Praile		5	5	1	
Total rue Couture et abords		21	24	10	2

4. Cartographie

Synthèse de l'analyse des techniciens



Synthèse de l'analyse des habitants



5. Synthèse de l'analyse des données

Les données objectives

Comme la rue du Panama, la rue Couture est un axe d'entrée dans l'agglomération et supporte un trafic assez important, venant de la N5 et plus particulièrement du Bultia. Elle est composée d'une longue ligne assez droite au milieu des champs, puis entre dans le village de Nalignes et devient plus sinueuse. 11 accidents y ont été recensés sur la période pour laquelle des données sont à notre disposition (1988-2002), ayant causé 7 blessés graves ou tués et impliquant 1 usager faible. Deux de ces accidents ont eu lieu à des carrefours (avec la rue des Monts et avec le chemin des Lorias), mais il est difficile de localiser plus précisément les autres.

Parmi les rues adjacentes, c'est à la rue Praile que l'on dénombre le plus d'accidents, avec 5 accidents en 15 ans et 1 blessé grave ou tué; suivie de la rue A. Canadas : 3 accidents et 2 blessés graves ou tués; puis du chemin des Lorias : 2 accidents.

Les différences de perception entre les techniciens et la population

Les techniciens

Trois types de problèmes sont relevés par les techniciens concernant la rue Couture :

- **L'entrée dans l'agglomération** : trop grande vitesse des véhicules.
- **Le carrefour avec le chemin des Lorias** : dangereux à cause de la vitesse des véhicules venant du Bultia, du manque de visibilité venant du centre de Nalignes et du fait que les véhicules venant du chemin des Lorias prennent leur priorité de droite parfois sans ralentir.
- **Les abords de la poste** : à cet endroit, rue étroite et nombreux véhicules en stationnement (zone de services et commerces), qui entravent la circulation automobile et les cheminements piétons + difficulté de manœuvre pour se parquer.

La rue des Gaux est également considérée comme problématique car elle reçoit un **trafic inapproprié** au type de voirie. Matin et soir, il s'agit surtout du transit des automobilistes voulant éviter la N5 et à tout moment beaucoup de camions y passent à cause des établissements Marlier. L'angle de la rue des Gaux est dangereux, car les camions prennent leur tournant très large et le trottoir est souvent emprunté par des véhicules.

Enfin, à la rue Praile, les cheminements piétons sont peu sécurisés en raison de l'absence de trottoir ou d'accotement à certains endroits.

Pistes de solution évoquées :

- Élargissement du carrefour rue Couture–chemin des Lorias et aménagements incitant le trafic de transit à passer par le chemin des Lorias et éviter le centre de Nalignes.
- Mise à sens unique des rues des Gaux et Couture.

Les habitants

Les problèmes évoqués par les riverains concernant la rue Couture sont les mêmes que ceux résultant de l'analyse des techniciens, mais le problème de la vitesse des véhicules est ressenti non seulement pour l'entrée de Nalignes par la rue Couture, mais pour l'ensemble du périmètre étudié et pour différents types de véhicules (voitures, camions, bus...). Souhait de trouver des solutions pour réduire cette vitesse (panneaux de rappel de limitation, radars, casse-vitesse, présence policière...).

Globalement, manque de signalisation des priorités de droite.

Rue Couture, difficulté d'entrée et de sortie des habitations sur le premier tronçon habité en venant du Bultia car vitesse et véhicules qui doublent + véhicules souvent emboutis si stationnés en bordure de voirie.

Rue Couture : problème de parking aux abords de la poste car difficulté de stationner et stationnement gênant pour la circulation, pour les piétons (stationnement sur les trottoirs) et les riverains (stationnement devant les garages).

Dangerosité du carrefour rue Couture–chemin des Lorias : vitesse, angle droit, non-respect de la priorité de droite, mauvaise visibilité.

Dangerosité rue des Gaux, en particulier pour les piétons aux abords du tournant.

Nuisances liées aux établissements Marlier : trafic camion important à toute heure, environnement peu attractif (sale, désordonné).

Carrefour rue Couture-rue Praile dangereux (difficulté de tourner à gauche dans la rue Praile venant de la rue Couture).

Piétons et cyclistes :

- Insécurité due au trafic intense et rapide, aux trottoirs en mauvais état, aux véhicules stationnés ou qui roulent dessus, sur l'ensemble de la rue Couture mais surtout aux abords de la poste.
- Manque de passages protégés pour traverser la route.

Pistes de solution évoquées :

- Aménagements et dispositifs visant à ralentir la circulation et à dissuader le trafic de transit.
- Si mise à sens unique rue Couture–rue des Gaux, difficultés probables dues aux (dé)chargements des établissements Marlier qui bloquent régulièrement le passage + ça ne résoudra pas le problème de la vitesse.
- Placer un stop au lieu d'une simple priorité de droite au carrefour rue Couture-chemin des Lorias, pour obliger les voitures à s'arrêter avant le virage.
- Sur toute la rue Couture, améliorer les cheminements piétons (trottoirs et sécurisation des traversées) + meilleur aménagement des sentiers existants dans le village pour proposer des itinéraires alternatifs aux usagers faibles (piétons et cyclistes).

4. Conclusion

Sur les deux zones d'étude, on observe qu'il n'y a pas de discordance entre les problèmes relevés par les techniciens et ceux ressentis par les riverains.

Toutefois, les habitants mettent globalement plus l'accent sur les problèmes ressentis par les usagers faibles (principalement cheminements et traversées piétonnes), ainsi que sur les nuisances générées par la vitesse des véhicules circulant devant chez eux.

L'analyse de la population va également plus dans les détails, ne s'arrêtant pas aux grands problèmes « reconnus ». Chacun apporte des commentaires relatifs à son vécu quotidien : problème d'infrastructure, de signalisation, de stationnement, d'incivilités constatées...

Dans les deux cas aussi, des pistes de solution ont été évoquées et discutées en réunion, permettant d'amender certaines pistes proposées par les techniciens ou d'en imaginer d'autres. On relèvera notamment les possibilités de mieux aménager les sentiers existants afin de permettre leur usage par les piétons et les cyclistes comme cheminements alternatifs.